

**Commune
de
Réalville**

MAGAZINE

Réal'Actu



**Réal'Actu -
La vie communale**

1er semestre 2016

DANS CE NUMÉRO :

Le mot du Maire	2
Une nouvelle équipe municipale	3 / 4
Journée des associations	5
Les Finances Publiques	6 / 7 / 8
Plantation du Mai	9
Le réseau Lio	10 / 11
Le Plan Communal de Sauvegarde	12
Cii Télécom - gestion de l'alerte	13
Collecte des encombrants	14
La rentrée à l'école Chanterive	15

CHANGEMENT EN COURS ...

Afin de mieux vous informer sur les projets, les réalisations et la vie de notre commune, nous faisons évoluer notre bulletin municipal pour la durée du mandat à venir !

Le bulletin annuel laissera place à un magazine communal publié deux fois par an.

Cette nouvelle formule nous permettra de vous proposer une information plus régulière, plus dynamique et plus proche de l'actualité de notre commune.

Nous espérons que ce nouveau magazine répondra à vos attentes !

Bonne lecture...

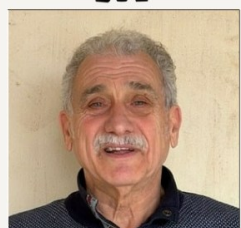
BIEN VIVRE A REALVILLE



Ma
COMMUNE
REALVILLE



LE MOT DU MAIRE



Jean-Luc Chanrion

Chères Réalvilloises et chers Réalvillois,

Il y a quelques mois, vous nous avez accordé voter confiance en nous élisant pour conduire l'avenir de notre commune. Je tiens à vous remercier sincèrement pour votre vote, pour votre mobilisation lors de ce scrutin et la confiance que vous avez témoignée à notre équipe municipale.

Ces premières semaines ont été consacrées à la découverte des dossiers, à la rencontre des acteurs de la vie communale et à la mise en place d'une méthode de travail efficace, au service de l'intérêt général.

Je remercie également les élus, les agents communaux, les bénévoles associatifs et tous les citoyens qui s'investissent chaque jour pour Réalville. Leur engagement est une richesse précieuse pour notre commune.

Nous avons déjà engagé plusieurs actions pour améliorer le cadre de vie, renforcer la proximité avec les habitants et préparer les projets de demain. Certaines demanderont du temps, mais notre volonté d'agir est entière.

A l'écoute de chacune et chacun, nous souhaitons faire vivre une commune fondée sur le dialogue, la transparence et la participation citoyenne. Vos idées et vos remarques contribueront à construire les décisions de demain.

Ensemble, avec confiance et solidarité, poursuivons l'ambition de faire de Réalville une commune dynamique, accueillante et tournée vers l'avenir.

Merci de votre confiance.

Jean-Luc CHANRION.



Nous souhaitons également présenter nos sincères excuses aux Réalvilloises et Réalvillois qui n'auraient pas reçu la propagande électorale dans leur boîte aux lettres. Nous sommes pleinement conscients de l'importance de ces documents, qui permettent à chacun de prendre connaissance des informations essentielles relatives aux élections et de participer en toute connaissance de cause à la vie démocratique de notre commune.

Malheureusement, certains dysfonctionnements dans la distribution, indépendants de notre volonté, ont pu survenir. Nous le regrettons vivement et comprenons les désagréments que cela a pu occasionner.

Nous vous remercions pour votre compréhension et restons attachés à garantir, à l'avenir, une information claire, accessible et diffusée auprès de tous.

LES ÉLECTIONS MUNICIPALES



MERCI à vous, électrices et électeurs de la commune de vous être déplacés le dimanche 15 mars dernier pour élire l'équipe municipale qui vous représentera jusqu'en 2032. Par votre participation, vous avez contribué à faire vivre la démocratie locale et à exprimer votre attachement à notre commune.

Lors de ce scrutin, une seule liste était candidate. Dans ce contexte, un seul tour a été nécessaire pour désigner votre nouvelle équipe municipale, conformément aux règles électorales en vigueur.

Suite à ce scrutin, une nouvelle équipe municipale s'engage aujourd'hui avec enthousiasme et détermination au service de tous. Composée d'élus au profil variés, complémentaire et profondément attachés à notre territoire, elle partage une ambition commune : **œuvrer pour le bien-être de chacun et préparer l'avenir avec responsabilité.**

Les mois à venir seront consacrés à poursuivre les actions engagées, tout en lançant de nouvelles initiatives répondant aux besoins de tous.

C'est le vendredi 20 mars dernier que les conseillers municipaux se sont regroupés pour la première fois afin d'élire le maire, les adjoints ainsi que de déterminer l'attribution des indemnités.

Monsieur le Maire et les Adjoints ne percevront pas l'indemnités maximales accordées par la loi mais ont souhaité une indemnité intermédiaire.

Suite à ces élections internes, l'équipe municipale est désormais pleinement constituée et opérationnelle.

Construire ensemble pour Réalville



1 ER ADJOINT
**VIVIANE
CASSAN**



2 EME ADJOINT
**JEAN-PIERRE
TEYSSIE**



3 EME ADJOINT
**ILONA
RAYNALDY**



4 EME ADJOINT
**DANIEL
DELBREIL**



5 EME ADJOINT
**NADINE
PECHARMAN**



**FABIEN
CHAURAND**



**MANDY
BORTOLUSSI**



**FABRICE
CUQUEL**



**LYDIE
BOURGES-GIRBAUD**



**PHILIPPE
DUFFAUT**



**LAURE
CERETTA**



**SÉBASTIEN
GALY**



**LAETITIA
DEILHES**



**ALAIN
JAMMES**



**CÉLINE
GARNIER**



**JULIEN
MANINAT**



**ANAÏS
VERNHES**



**OLIVIER
PELLETIER**



2ème Adjoint
En charge de la Voirie,
des Bâtiments et des
services techniques



Jean-Pierre Teyssié

4ème Adjoint
En charge des réseaux,
des Bâtiments et des
services techniques



Daniel Delbreil



Nadine Pecharman

5ème Adjointe
En charge des Affaires scolaires



Vivianne Cassan

1ère Adjointe
En charge des Associations,
Fêtes et Cérémonies

3ème Adjointe
En charge des Finances et
de la Communication



Ilona Raynaldy

Qui fait quoi ?

Le MAIRE,
Il représente la commune, exécute les
décisions du conseil municipal et gère les
services municipaux (écoles, voirie,
urbanisme...)

**Comment sont prises
les décisions ?**

Le conseil municipal se réunit
généralement une fois par mois en séance
publique. A chaque réunion les élus
examinent les dossiers préparés par la
mairie, ils débattent des projets et votent
les décisions qui sont prises à la majorité
des votes.

Pourquoi c'est important ?

Le conseil municipal décide de nombreux
aspects de la vie quotidienne : les écoles
et services aux habitants ; les travaux et
aménagement ; la culture, les
associations et les événements ; le budget
de la commune...

Qui fait quoi ?

Les ADJOINTS,
Ils assistent le maire et sont chargés par
arrêtés de délégations, des domaines
précis comme les finances, la culture, les
travaux ou la jeunesse...

**LE CONSEIL MUNICIPAL :
COMMENT ÇA MARCHE ?**

Et les habitants sans tout ça ?

Les séances du conseil municipal sont
publiques : les habitants peuvent y
assister. Ils peuvent aussi s'informer via
les procès-verbaux et délibérations mises
en ligne sur le site internet de la
commune.

Qui fait quoi ?

Les CONSEILLERS MUNICIPAUX,
Ils participent au débats et votent les
décisions importantes pour la commune.

**Le quorum et
la validité des votes**

Pour qu'un conseil municipal puisse se
tenir, un nombre minimum d'élus doit être
présent : c'est le quorum. Si ce minimum
n'est pas atteint, la séance est reportée.
Les décisions sont ensuite validées
uniquement si elles obtiennent la majorité
des votes exprimés.

**Le procès-verbal et les
décisions officielles**

Après chaque séance, un procès-verbal
est rédigé pour retracer les échanges et
les votes. Il est ensuite validé lors du
conseil municipal suivant et constitue un
document officiel qui conserve la trace
des décisions prises par la commune.

**LES ÉLUS
À VOTRE
ÉCOUTE !**

Être élu municipal, c'est avant tout s'engager au service de l'intérêt général et de tous les habitants Réalvillois.

C'est agir au quotidien pour le développement et la qualité de vie de notre commune. C'est un engagement fondé sur l'écoute, le dialogue et le service de tous. Les décisions sont prises de façon collégiales en séance de conseil municipal ouvert au public. Vous pouvez vous aussi nous apporter des idées et nous faire part de vos remarques.

Si vous souhaitez rencontrer vos élus, n'hésitez pas à prendre contact avec le secrétariat de Mairie.



JOURNÉE des ASSOCIATIONS



SAMEDI 19
SEPTEMBRE 2026



DE 10H À 13H



Sur les promenades

*Venez découvrir la richesse
et la diversité des associations
de Réalville !*

**RENCONTRES,
DÉMONSTRATIONS,
INSCRIPTIONS
ET ÉCHANGES**

Vous attendent !

LES FINANCES PUBLIQUES

Le **COMPTE FINANCIER UNIQUE** est un document de constat établi à la fin de l'exercice. Il permet de vérifier si le budget a bien été prévisionné.

Les collectivités territoriales, comme les communes, les départements ou les régions, doivent chaque année rendre compte de leur gestion financière. Pour simplifier et rendre plus lisible cette gestion, un nouveau document a été mis en place : le **Compte Financier Unique** appelé CFU.

Le **Compte Financier Unique** (CFU) est un document comptable qui retrace l'ensemble des recettes et des dépenses d'une collectivité sur l'année écoulée :

- le compte administratif (CA), établi par l'ordonnateur (le maire),
- Le compte de gestion (CG), établi par le comptable public.

Désormais, ces deux documents sont fusionnés en un seul, ce qui facilite la compréhension des comptes.

Les objectifs du CFU sont de simplifier la gestion financière, améliorer la lisibilité des comptes, renforcer la transparence financière et faciliter le contrôle par les élus et les citoyens.

Le CFU présente notamment les dépenses et recettes de fonctionnement et d'investissement de l'année écoulée, le résultat de l'exercice (excédent ou déficit), la situation du patrimoine de la collectivité et la concordance entre les chiffres de l'ordonnateur et du comptable.

Pour conclure, le Compte Financier Unique est un outil essentiel de la gestion publique locale. Il permet une meilleure compréhension des finances publiques, renforce la transparence et facilite le suivi de l'argent public. Le CFU représente donc une modernisation importante de la comptabilité des collectivités territoriales.

SECTION DE FONCTIONNEMENT

70	Produits de service	124 220 €	11	Charges à caractère général	350 168 €
73	Impôts et taxes	992 611 €	12	Charges de personnel	748 063 €
74	Dotations et participations	528 821 €	14	Atténuation produits	101 683 €
013/75/77	Autres produits gestion	40 048 €	65	Charges gestion courante	189 573 €
042	Opérations d'ordres	3 997 €	66	Charges financières (intérêts des emprunts)	22 697 €
			68	Amortissements	412 €
			042	Opérations d'ordres	5 847 €
Total recettes		1 689 697	Total dépenses		1 418 443 €

SECTION D'INVESTISSEMENT

1022	Remboursement TVA	12 965 €	16	Capital emprunts	175 862 €
	Taxe d'urbanisme	9 479 €	040	Opérations d'ordres	3 997 €
1068	Excédent de fonctionnement	109 898 €	20+21+23	Investissements	324 726 €
13	Subventions	144 781 €			
165	Cautions	196 876 €			
040	Opérations d'ordres	5 847 €			
Total recettes		479 846 €	Total dépenses		504 585 €



Détail des programmes d'investissements 2025

• Voirie communale :	291 608 €
• Frais d'étude divers :	8 651 €
• Aménagement cimetière :	2 904 €
• Achat logiciel informatique :	5 190 €
• VMC stade :	1 857 €
• Panneaux de voirie :	3 299 €
• Travaux Eclairage public :	469 €
• Achat matériels service technique :	5 524 €
• Achat matériel informatique :	3 019 €
• Défibrillateur stade :	2 205 €

Résultat de clôture de l'Exercice 2025 avec report

	Section INVESTISSEMENT	Section FONCTIONNEMENT	TOTAL TTC
Résultat de clôture 2024	- 38 283,99	+ 274 470,87	+ 236 186,88
Résultat 2025	- 24 739,21	+ 271 253,04	+ 245 513,83
Résultat de clôture 2025 <i>Avec report</i>	- 63 023,20	+ 545 723,91	+ 482 700,71

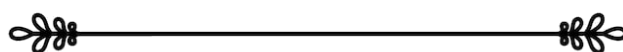
Les finances communales en 2025 : une gestion saine et maîtrisée !

L'exercice 2025 se clôture avec un excédent global (avec report) de 482 700,71 €, garantissant à la commune une situation financière de nouveau solide.

→ La section de fonctionnement, qui retrace les dépenses courantes (énergie, entretien, personnel communal, services à la population...) dégage un excédent de 545 723,91 €. Ce résultat témoigne d'une gestion rigoureuse des finances communales.

→ La section d'investissement présente un déficit de 63 023,20 €. Cette situation est normale : elle s'explique par les nombreux investissements réalisés par la commune pour améliorer des équipements, des infrastructures et préparer l'avenir. Il est primordial de tenir le cap !

Grâce aux excédents accumulés et à une gestion responsable, la commune conserve des finances équilibrées pour poursuivre ses projets tout en préservant sa capacité d'investissement pour la durée du mandat. Suite à la clôture d'exercice validée par le CFU, les prévisions budgétaires peuvent être votées.



Le BUDGET COMMUNAL est un document prévisionnel qui présente, en début d'année, les recettes et les dépenses que la commune prévoit de réaliser sur l'année en cours. Il sert à fixer les priorités et à autoriser les dépenses sur l'année à venir.

Le budget communal pour l'année 2026 a été validé en séance du conseil municipal du 14 avril 2026.

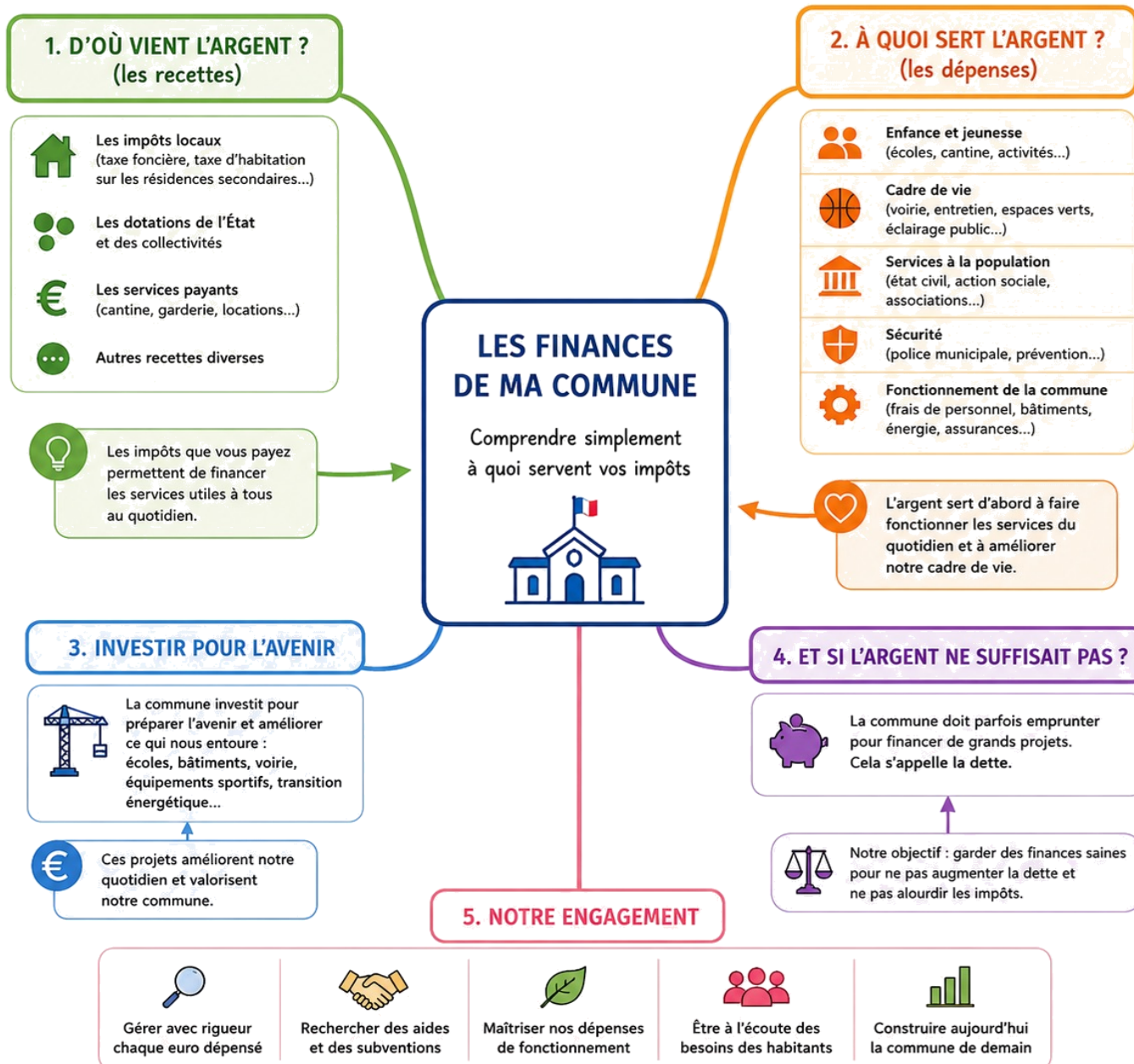
Lors de cette séance divers points concernant l'exercice à venir ont été débattu et voté.

Le budget est équilibré et voté à l'unanimité des membres présents.

**Section de Fonctionnement Section d'Investissement**

DÉPENSES	2 144 147,71 €	581 539,54 €
RECETTES	2 144 147,71 €	581 539,54 €

	Taux votés Part COMMUNE 2026	Taux moyens communaux 2026		Taux plafonds communaux à ne pas dépasser pour 2026
		Au niveau NATIONAL	Au niveau DÉPARTEMENTAL	
TAXE FONCIÈRE (bâti)	40,96	37,72	59,75	149,38
TAXE FONCIÈRE (non bâti)	119,26	50,14	120,44	301,10
Cotisation Foncière des Entreprises	19,49	26,50	/	53,00
TAXE D'HABITATION (résidences secondaires)	15,12			



Nouveaux arrivants

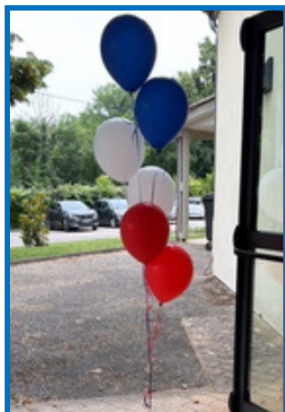
BIENVENUE

Bienvenue à Réalville ! 

Notre commune vous ouvre ses portes et vous souhaite une belle installation parmi nous. Vous venez de rejoindre une commune à taille humaine, fière de son patrimoine, de sa convivialité et de la vitalité de sa vie locale. N'hésitez pas à venir échanger avec l'équipe municipale. Nous sommes à votre disposition pour vous accompagner dans vos démarches et faciliter votre intégration.

Vous arrivez à Réalville, quittez la commune ou déménagez tout en restant à Réalville,
 **MERCI de nous faire part de votre nouvelle adresse.**

Les informations personnelles que vous nous communiquez sous diverses formes sont strictement confidentielles et destinées au traitement de vos demandes par le service concerné de la commune de Réalville.



LA PLANTATION DU MAI, UNE TRADITION TOUJOURS VIVANTE



Comme à la tradition en début de mandat, la commune a célébré la traditionnelle plantation du Mai, un moment convivial qui rassemble habitants, élus et bénévoles autour d'un héritage transmis de génération à génération. L'arbre symbolique choisi et préparé avec soin, a été installé au parc des Cèdres.

Cette coutume ancestrale est l'occasion de remercier et d'honorer les personnes qui s'investissent au service de la collectivité.

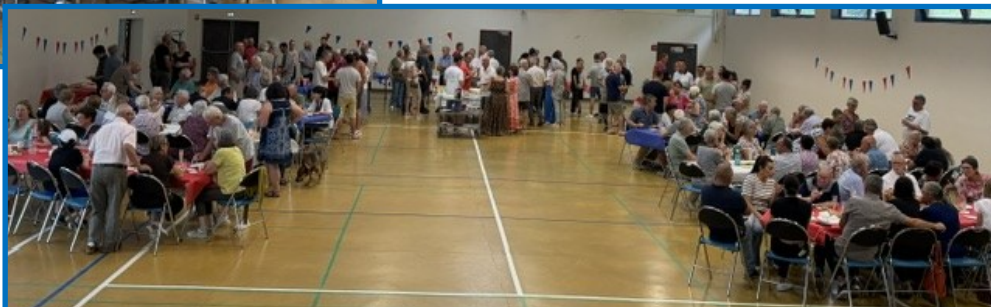
Elle permet également de renforcer le liens entre les générations et de partager un moment de convivialité apprécié de tous.

La municipalité remercie chaleureusement l'ensemble des habitants présents pour célébrer cet évènement. Cet engagement de tous contribue à faire vivre nos traditions et à préserver l'esprit de solidarité qui anime notre commune.

Cette pratique une signification particulière puisqu'elle marque symboliquement le lancement du mandat qui se poursuivra jusqu'en 2032.

Arbre emblématique de notre région, ce chêne vert planté symbolise la force, la longévité, la résistance et l'enracinement. Sa plantation marque l'attachement de la commune à son territoire, à son patrimoine naturel et aux valeurs de transmission entre les générations.

Merci d'avoir répondu présent et merci pour ce moment de convivialité !



LE RÉSEAU liO UNE SOLUTION MOBILITÉ AU SERVICE DES HABITANTS DE RÉALVILLE



Se déplacer facilement, à moindre coût et dans le respect de l'environnement est aujourd'hui une préoccupation majeure. Grâce au réseau liO de la Région Occitanie, les habitants de Réalville disposent d'une solution de transport pratique pour leurs déplacements quotidiens.

Le réseau liO permet de rejoindre les principaux pôles d'activités, établissements scolaires, services administratifs et centres urbains du territoire. Il offre ainsi une alternative intéressante à l'utilisation de la voiture individuelle, tout en contribuant à réduire les émissions de gaz à effet de serre et les dépenses liées aux déplacements.

Accessible à tous, le réseau propose des tarifs attractifs, particulièrement pour les jeunes, les étudiants, les demandeurs d'emploi et les abonnés réguliers. Les usagers peuvent consulter les horaires, les itinéraires et les conditions de transport directement sur le site internet liO ou via les outils numériques dédiés.

La municipalité encourage les habitants à découvrir ou redécouvrir ce service régional qui participe à l'amélioration de la mobilité sur notre territoire. Que ce soit pour se rendre au travail, à l'école, à un rendez-vous ou pour des déplacements de loisirs, liO constitue une solution simple, économique et durable.

Informations pratiques :

- ligne liO 812 : Montauban - Réalville - Caussade - Villefranche de Rouergue.
- Transport à la demande : réservation au **0 805 608 100 (appel gratuit)**
- Informations horaires et itinéraires : **mestrajets.lio.laregion.fr**



Téléchargez
l'application liO !

lio-occitanie.fr



Disponible sur
App Store



Disponible sur
Google Play



Gamme tarifaire

Je circule occasionnellement

BILLET 1 VOYAGE	2€
PASS 10 VOYAGES	15€

Je circule régulièrement

ABONNEMENT MENSUEL TOUT PUBLIC	44€
ABONNEMENT MENSUEL JEUNES (-26 ANS)	20€

Je circule quotidiennement

ABONNEMENT ANNUEL TOUT PUBLIC	420€
ABONNEMENT ANNUEL JEUNES (-26 ANS)	195€
+ = 0 (12-26 ANS) * gratuité applicable dès le 11ème trajet dans le mois sur les trains et cars.	GRATUIT*
+ = FLEX (27-59 ANS) *réductions applicables selon le nombre de trajet en car et en train par mois.	RÉDUCTIONS*
+ = - (60 ANS ET +) *réductions applicables selon le nombre de trajet en car et en train par mois.	RÉDUCTIONS*

Gratuité

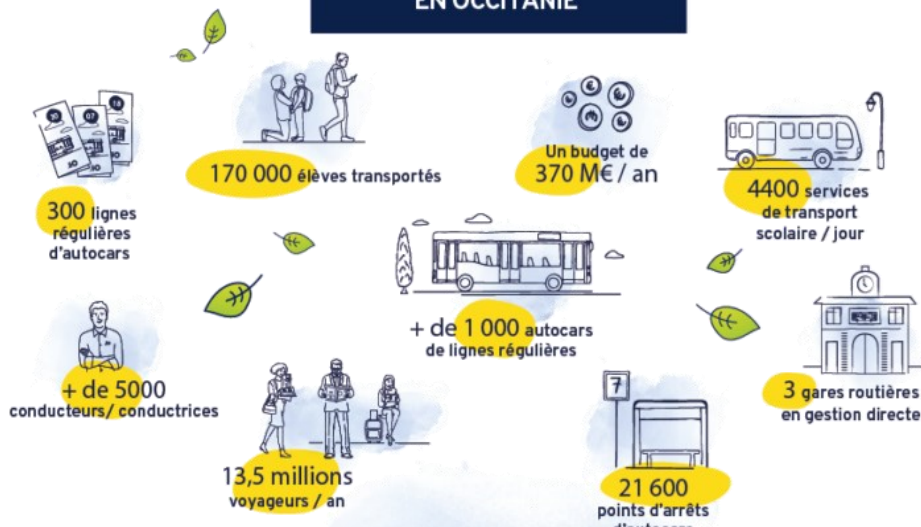
- ENFANTS DE MOINS DE 4 ANS
- ACCOMPAGNATEURS DES PERSONNES À MOBILITÉ RÉDUITE
porteurs d'une carte invalidité ou d'une carte mobilité inclusion.

Les Conditions Générales de Vente et d'utilisation des titres de transport commerciaux du réseau liO autocars sont consultables sur le site lio-occitanie.fr et communiquées aux usagers sur simple demande.

Une amende sera appliquée en cas de non présentation d'un titre de transport valable au moment du contrôle.

Tout consommateur a le droit de recourir gratuitement à un médiateur de la consommation.
www.amidif.com
contact@amidif.com

LES CHIFFRES CLÉS DU RÉSEAU IIO AUTOCAR EN OCCITANIE



MONTAUBAN > VILLEFRANCHE > RODEZ

JOURS DE LA SEMAINE		L	MMeJV	LaV	LaV	L	LaV	LaV	LaV	LaV	LaV	LaV	Me	Me	LaV	LaV	LaV	LMJV	LMJV	LMJV	LaV	S	D+JF
Périodes scolaires																							
Petites vacances																							
Été																							
MONTAUBAN	Gare SNCF				06:58		07:25					11:30		12:00	13:20	16:00	16:50		17:01		18:13	17:15	17:55
	H. Marre				07:07		07:32					11:40		12:10	13:30	16:10	17:03		17:10		18:22	17:25	18:05
	La Fobie		07:05					07:45		07:45		11:45	12:25	12:25	13:36	16:16	17:09	17:20	17:20	18:20	18:27	17:31	18:11
	Clinique du Pont de Chaume				07:13							11:48		12:28	13:39	16:18					18:30	17:34	18:14
	Aussonne				07:17										13:43						18:38	17:38	18:18
ALBIAS	Fonneuve		07:15	07:20		07:52			07:55	11:55				13:46	16:26	17:23					18:41	17:41	18:21
	La Clère		07:17	07:23					07:57				12:39	13:48	16:29	17:26		17:46	18:34	18:45	17:43	18:23	
	Château d'Eau		07:18	07:25		07:58				12:00			12:42	13:51	16:32	17:29		17:50	18:37	18:46	17:45	18:25	
	Pharmacie		07:20	07:26			07:58			12:01			12:43	13:52	16:33	17:30		17:51	18:38	18:47	17:46	18:26	
CAYRAC	Les Plaines		07:22	07:27			08:00			12:03		12:46		13:56	16:38	17:33		17:54	18:41	18:50			
	Eglise		07:23	07:29					08:03	12:06		12:50	13:55	16:40	17:37		17:58	18:45	18:53	17:49	18:29		
RÉALVILLE	Gandillou		07:24	07:30		08:04				12:09		12:53	13:56	16:41	17:40		18:01	18:47	18:56	17:50	18:30		
	Lombardie		07:26	07:32					08:06	12:10		12:54	13:58	16:44	17:42		18:03	18:49	18:58				
CAUSSADE	Carbounel		07:28	07:34					08:08	12:12		12:55	14:00	16:45	17:43		18:05	18:50	18:59				
	Av des Tourondes							08:10		12:14			14:02		17:45				19:01				
	Clair Foyer						08:15			12:16			14:05		17:47			17:52		18:52			
	Darasse					08:15		08:15	08:15	08:15		12:57											
	Bd Edouard Herriot	06:19		07:37	07:40	07:45				12:18				14:07	16:52	17:51				19:05	18:01	18:41	
	Bd Granie (Prox Gare)		07:38	07:41					08:18	12:19				14:08	16:54	17:53				19:08	18:02	18:42	
	Avenue G. Leclerc	06:20		07:40	07:42	07:50			08:20	12:22				14:09	16:57	17:55				19:09	18:03	18:43	
MONTEILS	Lycée Nougau sur RD926		07:45	07:46					08:30	12:23				14:13	16:59	17:57				19:11	18:08	18:48	
	Dardenne	06:24		07:49	07:56					12:28		13:08	14:16	17:03	18:01		18:18	19:03	19:15	18:11	18:51		
SEPTFONDS	Ecole	06:25		07:52	07:58					12:31		13:11	14:19	17:05	18:05		18:21	19:06	19:17	18:13	18:53		
	Les Places	06:30		07:55	08:05					12:36		13:16	14:22	17:10	18:09		18:26	19:11	19:22	18:16	18:56		
LAVAURETTE	Mathet			07:56						12:38		13:19	14:23	17:13	18:12		18:29	19:14	19:24	18:17	18:57		
	As Claus Dailats			07:59						12:40		13:22	14:26	17:15	18:14		18:30	19:17	19:26	18:20	19:00		
CAYLUS	Blanque	06:34	06:30		08:02	08:13				12:43		13:26	14:29	17:18	18:17		18:33	19:21	19:29	18:23	19:03		
	Centre	06:35	06:31		08:05	08:15				12:45		13:30	14:32	17:20	18:20		18:36	19:25	19:32	18:27	19:07		
	Pl du Foirail	06:50	06:46		08:17	08:30				12:54		13:40	14:44	17:29	18:30		18:49	19:35	19:41	18:39	19:19		
	Memer			08:24						12:58			14:51	17:36	18:36				19:47	18:46	19:26		
VILLEFRANCHE-DE-ROUERGUE	Mas de Souyri	07:00	06:56		08:36	08:41				13:10			15:03	17:46	18:46				19:57	18:56	19:36		
VILLEFRANCHE-DE-ROUERGUE	Liberté	07:07	07:03		08:44	08:49				13:18			15:11	17:53	18:52				20:05	19:03	19:43		
VILLEFRANCHE-DE-ROUERGUE (1)	Gare SNCF													15:16						20:11	19:06	19:46	

RODEZ > VILLEFRANCHE > MONTAUBAN

JOURS DE LA SEMAINE		LàV	LàV	L	LàV	LàV	Me	Me	Me	Me	LàV	LàV	LMJV	LMJV	LMJV	LMJV	V	LàV	LMJV	LMJV	LàV	S	D+JF	
Périodes scolaires																								
Petites vacances																								
Été																								
VILLEFRANCHE-DE-ROUERGUE	Gare SNCF (1)					07:05																10:05	14:33	
	Liberté					07:08					12:27						16:10	16:10				18:35	10:08	14:36
	Mas de Souyri					07:15					12:35							16:18	16:18			18:43	10:15	14:42
VAILHOURLES	Memer					07:25					12:46						16:30	16:30				18:55	10:25	14:51
PARISOT	Pi du Foirail	06:15			07:00	07:32					12:53	14:34					16:38	16:38				19:02	10:32	14:58
CAYLUS	Centre	06:25			07:10	07:45					13:04	14:44					16:49	16:49				19:15	10:44	15:07
	Blanque	06:29			07:14	07:46					13:06	14:46					16:51	16:51				19:16	10:46	15:10
	As Claus Dailats	06:33			07:18	07:53					13:09	14:49					16:54	16:54				19:19	10:49	15:12
	Mathet	06:36			07:21	07:54					13:11	14:51					16:55	16:55				19:20	10:51	15:14
LAVAURETTE	Les Places	06:39			07:24	07:57					13:14	14:54					16:58	16:58				19:25	10:54	15:17
SEPTFONDS	Ecole	06:44			07:29	08:03					13:19	14:59					17:02	17:02				19:27	10:59	15:22
	Dardenne	06:47			07:32	08:05					13:21	15:01					17:06	17:06				19:29	11:01	15:25
	Lycée Nougau sur RD926				07:37	08:10	12:05	12:09			13:25	15:07					17:11	17:11	17:35	17:39	19:35	11:05	15:29	
CAUSSADE	Avenue G. Leclerc				07:39	08:11		12:11			13:27	15:09					17:14	17:14		17:41	19:37	11:10	15:31	
	Bd Granie (Prox Gare)				07:40	08:14		12:14			13:30	15:12					17:17	17:17		17:43	19:39	11:12	15:33	
	Bd Edouard Herriot				07:42	08:15		12:16			13:31	15:14					17:19	17:19		17:45	19:42	11:15	15:35	
	Darasse		07:00						12:40	12:40				16:45	16:45	16:45								
	Av des Tourondes				07:45	08:19				12:44									17:22					
	Clair Foyer				07:47	08:20				12:45			16:28						17:24					
RÉALVILLE	Carbounel	07:00			07:50	08:24	12:19		12:49	12:49						16:52	17:27	17:49						
	Lombardie	07:01			07:51	08:26	12:21		12:51	12:51						16:54	17:29	17:51						
	Gandillou	07:03			07:53	08:28	12:23		12:53	12:53	13:37	15:21			16:58	17:32	17:53			19:49	11:28	15:45		
	Eglise	07:05			07:55	08:30	12:24		12:54	13:39	15:23			16:59	16:59	17:33	17:56			19:51	11:29	15:47		
CAYRAC	Les Plaines	07:09		07:14	07:59		12:25		13:00						17:03		18:00							
ALBIAS	Pharmacie	07:12			07:17	08:02	08:36	12:27		13:02	13:02	13:44	15:29		16:55	17:08	17:39	18:03			19:54	11:32	15:52	
	Château d'Eau	07:13			07:18	08:03	08:37	12:28		13:04	13:03	13:45	15:30		16:57	17:09	17:40	18:05			19:55	11:33	15:53	
	La Clère	07:16			07:21	08:05	08:39	12:35		13:06	13:05	13:47	15:32			17:12	17:42	18:07			20:01	11:36	15:54	
MONTAUBAN	Fonneuve				08:07	08:41		12:33		13:07	13:49	15:34		17:01		17:16	17:45		18:04	20:04	20:04	11:38	15:57	
	Aussonne					08:45		12:37		13:14	13:54				17:49		17:49		18:07	20:07	20:07	11:41	16:00	
	Clinique du Pont de Chaume	07:27				08:52	12:44			13:14	13:57	15:42				17:54	18:18			20:11	11:45	16:05		
	La Fobio	07:30	07:32	07:35	08:16	08:54	12:49	12:48		13:17	13:59	15:43	16:58	17:11		17:27	17:57	18:21		18:14	20:13	11:48	16:08	
	H. Marre	07:46			08:19	08:58		12:52		13:20	14:03	15:47				18:01			18:19	20:16	11:51	16:11		
	Gare SNCF	07:54			08:27	09:08		13:00		13:29	14:10	15:54				18:13	18:31	20:24	22:00	16:21				



PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE

RÉALVILLE

*Anticiper
S'organiser
Protéger*



Qu'est-ce que c'est ?

Le Plan Communal de Sauvegarde (PCS) est un dispositif qui permet à la commune de s'organiser rapidement en cas de crise ou d'événement exceptionnel afin de protéger, informer et accompagner la population.

Il est placé sous l'autorité du Maire et prévoit l'alerte, l'organisation des équipes communales et le soutien aux habitants.



Pourquoi ?



Protéger les personnes et les biens.



Assurer la continuité des services publics.



Répondre efficacement aux situations d'urgence.



Quand est-il déclenché ?

Le PCS peut être activé lors de différents risques :



Inondation

Crues, ruissellements, montées des eaux.



Canicule

Fortes chaleurs, risques pour la santé.



Tempête

Vents violents, chutes d'arbres.



Incendie

Feux de forêt, feux de végétation...



Autres risques

Neige, séisme, accident industriel...



Comment êtes-vous informés ?

En cas d'alerte, vous serez prévenus par différents moyens :



Alerte immédiate

- Téléphone
- SMS
- Appels vocaux
- E-mails



Consignes officielles

Site internet de la mairie, réseaux sociaux, affichage et informations de la mairie.



Ce que fait la commune



Alerter rapidement la population.



Coordonner les secours et les services municipaux.



Aider les personnes les plus vulnérables.



Mettre en place un accueil et un soutien si nécessaire.



Votre rôle est essentiel

Inscrivez-vous gratuitement au système d'alerte de Réalville.

Vous recevrez les informations importantes directement sur votre téléphone en cas d'urgence. Les données sont utilisées uniquement pour les alertes et traitées conformément au RGPD.

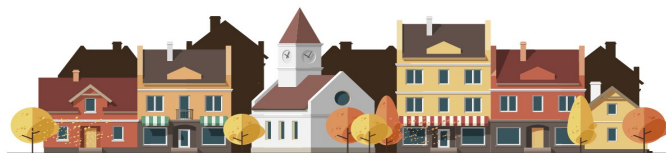


Mairie de Réalville



**INSCRIPTION
GRATUITE**





anticiper > prévenir > alerter

Ma ville, je l'aime, je la protège



Dans le cadre du Plan Communal de Sauvegarde (PCS), la commune renforce son dispositif d'information et d'alerte de la population en cas d'évènement exceptionnel (intempéries, risques majeurs, incidents...).

Après étude des différentes solutions, la municipalité a retenu l'entreprise Cii Télécom pour la mise en place de ce service de communication de gestion de l'alerte automatisée à la population. Ce dispositif permettra d'alerter et de diffuser rapidement, sur des secteurs précis de la commune, des messages d'alerte et des consignes de sécurité afin d'informer efficacement les habitants lorsque la situation l'exige. (risques naturels ou technologiques...).

Cette démarche s'inscrit dans notre volonté de renforcer la sécurité de tous et d'améliorer la réactivité de la commune face aux situations d'urgence.

Pour que ce service fonctionne c'est à vous de jouer ! Notre liste de contacts doit être la plus fournie possible.

Je vous invite à vous inscrire GRATUITEMENT dans la base des données communale sur le site :

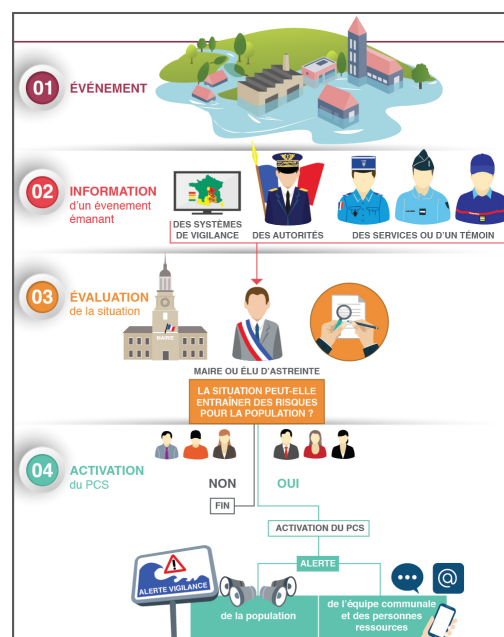
<https://www.inscription-volontaire.com/realville>

Après inscription de votre part, vous recevrez lors d'un lancement d'alerte un SMS, un mail ou un appel vocal automatisé avec le numéro de la mairie de Réalville.

Les informations recueillies seront utilisées uniquement pour l'envoi des messages d'alerte. Elles seront traitées dans le respect du Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD) et ne sont ni cédées, ni utilisées à des fins commerciales.

Votre sécurité commence par une bonne information :

inscrivez-vous dès aujourd'hui !







Charades de la rentrée



Lis chaque charade et trouve le mot mystère.
Écris ta réponse sur la ligne.

1

Mon premier est un grand véhicule qui transporte des voyageurs.
Mon deuxième est un meuble sur lequel on mange.
Mon tout sert à transporter les affaires d'école.

2

Mon premier désigne une situation ou une affaire.
Mon deuxième signifie le jour avant aujourd'hui.
Mon tout contient les leçons.

3

Mon premier sert à écrire au tableau.
Mon deuxième est un pronom indéfini.
Mon tout sert à écrire sur une feuille.

4

Mon premier est la lettre E.
Mon deuxième sert à fixer une feuille.
Mon tout est le lieu où l'on apprend.

Correction

4. ÉCOLE

3. CRAYON

2. CAHIER

1. CARTABLE

SERVICE GRATUIT !

COLLECTE DES ENCOMBRANTS

LE 1^{ER} LUNDI DE CHAQUE MOIS
ENTRE 6H ET 20H



PRÉSENTEZ VOS DÉCHETS
AVANT 6 H OU LA VEILLE APRÈS 18 H



ATTENTION !

CERTAINS DÉCHETS SPÉCIAUX NE SONT PAS RAMASSÉS,
IL FAUT LES PORTER EN DÉCHÈTERIE

Voici la liste des objets encombrants non collectés :

Collectes 2ème semestre 2026 :

7 septembre, 5 octobre, 2 novembre,
7 décembre.



Listes des encombrants NON COLLECTÉS :

gravats, bouteille de gaz, déchets verts,
objets tranchants ou dangereux, ordures
ménagères, déchets provenant de travaux.

Vous inscrire par mail (mairie@realville82.fr) ou par téléphone au 05.63.31.01.41.
au plus tard le JEUDI précédent la collecte.

**AMÉLIORER VOTRE QUOTIDIEN,
NOTRE PRIORITÉ !**

NUMÉROS UTILES



119 ALLO ENFANCE MALTRAITÉE	17 POLICE SECOURS	15 SAMU	08 00 59 59 59 CENTRE ANTI- POISONS
3919 VIOLENCES FEMMES INFO	114 SMS NUMÉRO D'URGENCE POUR LES PERSONNES SOURDES OU MALENTENDANTES	18 SAPEURS- POMPIERS	112 NUMÉRO D'URGENCE D'APPEL EUROPÉEN

MAIRIE de Réalville	05.63.31.01.41.
Agence Postale Communale	36.31 (<i>colissimo</i>) 36.39 (<i>banque postale</i>)
Restaurant Scolaire	05.63.24.19.23.
École Communale Maternelle	05.63.67.12.37.
École Communale Élémentaire	05.63.31.04.70.
Gendarmerie de Caussade	05.63.93.06.00. ou 17
Perception de Caussade	05.63.93.09.63.
Préfecture du Tarn et Garonne	05.63.22.82.00.
SAUR urgence 24h/24h	05.81.91.85.06.

Centre hospitalier de Montauban	05.63.92.87.21.
ENEDIS urgence 24h/24h	09.72.67.50.82..
Service Technique France Télécom	39.01.
Pharmacie de garde	32.37.
Médecin de garde	39.66.
Maison communautaire Quercy Caussadais	05.63.93.09.63.
Cabinets Infirmiers :	
• boulevard Jean Delzars	05.63.28.27.74.
• 33 RD 820 Espace Jean Jaurès	06.80.98.07.02.



38, PLACE ES ARACADES
82 440 REALVILLE



05 63 31 01 41

HORAIRES D'OUVERTURE AU PUBLIC

SERVICE ADMINISTRATIF ET POSTAL

Lundi : 8h30 - 12h / 13h30 - 17h
Mardi : 8h30 - 12h
Mercredi : 8h30 - 12h / 13h30 - 17h
Jeudi : 8h30 - 12h
Vendredi : 8h30 - 12h

SERVICE URBANISME

Lundi : 13h30 - 17h
Mercredi : 13h30 - 17h
Jeudi : 13h30 - 16h30

SECRETARIAT@REALVILLE82.FR



I.R - 1er semestre